



Assemblée générale

Distr. limitée
15 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Troisième Commission

Point 69 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme, y compris
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif
des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Singapour : amendement au projet de résolution A/C.3/67/L.44/Rev.1

Moratoire sur l'application de la peine de mort

Insérer, après le paragraphe 1, le texte suivant :

2. *Réaffirme* le droit souverain de tous les pays d'élaborer leur propre système juridique et notamment de déterminer les peines appropriées, conformément aux obligations que leur impose le droit international;

